Compte-rendu
Commission Extra-Municipale Voirie
Samedi 19 septembre 2026

Liste des participants inscrits :
Cécile ADJUTO, Lionel BARRAL, Jordan BASILEU, Etienne BLANC, Cécile DESHAYES, Cédric FIGUE-HENRIC, Benoit GACHON, Karine GODEFROY, Jean-François GONTARD, Philippe HENNEBELLE, Benjamin HENRIO, Mauricette JUVIN, Muriel KORNMANN, Guillaume MOUREAUX, Lucette ROUX, Isabelle ROXO-MARTINS, Hervé PREVOT, Michel TORRES DE MINGO, Véronique VIALLET,

Liste des membres du conseil municipal :
Laurent AUBERT, Jean BEAUFORT, Marie DUVERGER, Bernard GUILLEMIN, Martine LELUC, Muriel LORENZETTI, Agnès VINCENT,

Etaient excusés :
Yoan BARRAL, Estelle BLANC, Marion GONTARD ;

Ordre du jour : RD93 – État des lieux de la traversée du village.

10H00 – Accueil de bienvenue.

Madame la Maire ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle est accompagnée de Madame Agnès VINCENT, rappelant la volonté de la municipalité de rechercher, collectivement, des solutions susceptibles de convenir au plus grand nombre et de répondre aux différentes préoccupations liées à la traversée du village.

Présentation des participants (brise-glace)

Avant le démarrage des échanges, Bernard GUILLEMIN rappelle aux nouveaux participants qu'ils sont invités à compléter la fiche d'inscription. Il propose ensuite à l'ensemble des personnes présentes de se lever afin de se présenter mutuellement, deux par deux, puis de poursuivre avec d'autres participants.

Présentation de l'historique des réalisations municipales sur la RD93.

Agnès et Jean présentent l'historique des différentes réalisations municipales menées sur la **RD93**, en s'appuyant sur le support de présentation.

Les principaux éléments présentés sont les suivants :

- La **RD93 traverse le village sur environ 1,5 km**, au sein de l'agglomération. Cette situation explique que la traversée du village **constitue un sujet particulièrement important.**
- Le périmètre de réflexion porte aujourd'hui plus largement sur ces **1,5 km** de traversée.
- L'aménagement de la traversée du village a été engagée et mise en œuvre en **2012-2013**.

« cf document de référence « en pièce jointe ».

- À l'issue de cette présentation, plusieurs échanges ont eu lieu entre les participants.
- Les différentes interventions et remarques ont été les suivantes :

Remarques de Madame la Maire et des participants de la commission voirie :

- **Réseau routier :** Madame la Maire précise que les réseaux ont été refaits en 2012-2013, ce qui est récent. Ils doivent donc être en bon état, ce qui permettra au Département de réaliser les travaux de goudronnage.
- **Vélo et intermodalité :** Une réflexion est menée autour de l'intermodalité, notamment avec la mise en place d'abris permettant de déposer les vélos pendant plusieurs jours (4 à 5 jours).
- **Vitesse :** La question de la vitesse dans la traversée du village est évoquée.

- **Sécurité des piétons :** Un accident a eu lieu en face de l'épicerie. Un panneau signalant la présence de piétons est actuellement installé durant la période touristique.
- **Circulation des camions :** La mairie d'Aouste a réalisé des travaux sur sa place et son pont. Depuis ces travaux, les camions passent davantage dans notre village, ce qui a conduit à envisager, puis à mettre en place, une interdiction de circulation pour les poids lourds sauf desserte locale

 - Un panneau « d'interdiction de circuler à 2 km pour les plus de 3.5t sauf desserte locale » devrait être installé à la pharmacie d'Aouste, si Madame la Maire d'Aouste l'autorise. Les différentes mesures et aménagements avancent progressivement.
 - De nombreux flux de camions proviennent de Beaufort et traversent le village, certains itinéraires alternatifs n'offrant pas d'autres solutions.

Recueil des ressentis des participants

Marie DUVERGER, conseillère municipale en commission extra -municipale voirie, propose à chaque participant d'exprimer son ressenti, en quelques mots, sur des post-it. Etienne BLANC et Philippe HENNEBELLE assurent l'animation de ce temps, avec elle.
À la suite du classement et de la mise en commun des post-it, les principaux ressentis et observations sont regroupés par thématiques. Les principales informations recueillies sont notées dans ce compte-rendu, mais l'ensemble des ressentis seront conservés pour la prochaine réunion (travail en groupes)

Vitesse et circulation :

- La vitesse est particulièrement problématique lorsque l'éclairage public est éteint,
- Trois limitations de vitesse différentes sont constatées sur le long de la route,
- Les usagers roulent trop vite,
- Les vibrations liées à la circulation provoquent des tremblements de la chaussée et sont perçues comme pouvant contribuer à la fissuration de certaines maisons,
- De bonnes intentions sont affichées, mais elles ne sont pas toujours appliquées ni respectées,
- Les marquages au sol sont jugés inefficaces.

Bruit :

- Les nuisances sonores liées à la circulation sont relevées.

Camions :

- Trop de poids lourds traversent le village,
- Il n'existe pas, à ce jour, de solution satisfaisante pour la circulation des camions,
- Une vigilance particulière est demandée concernant la circulation du matériel agricole,
- De bonnes intentions sont affichées, mais elles ne sont pas toujours appliquées ni respectées.

Insécurité des piétons

- Faible visibilité au niveau du bar,
- Risques d'accident,
- Les limitations de vitesse ne sont pas respectées.

Véhicules

- Manque de visibilité au débouché de la rue de la Drôme,
- Les véhicules venant de Beaufort ne respecteraient pas systématiquement le stop.

Vélos

- Manque d'espace pour circuler à vélo.

Route et aménagements

- La route est perçue comme séparant le village et contribuant à la disparition d'un véritable cœur de village,
- Discontinuité des aménagements dédiés aux piétons, notamment au niveau des trottoirs.

Stationnement

- Stationnement trop fréquent sur les trottoirs.
- Impossibilité de stationner devant l'épicerie.

Plusieurs pistes de réflexion sont évoquées, durant les 20 minutes avant la fin de cette réunion :

- Réfléchir à l'urbanisme et aux aménagements sur la traversée du village,
- Recourir à des experts afin d'accompagner la réflexion et d'éclairer les choix à venir,
- Mettre en place un plaidoyer auprès des communes voisines, notamment au regard du développement économique important de la zone de Mivoie, qui s'effectue sans schéma global de réaménagement,
- Réfléchir à la mise en place d'un cadre réglementaire assorti de sanctions,
- Calculer le temps réellement perdu lorsqu'un usager respecte les limitations de vitesse, afin de disposer d'éléments objectifs dans les échanges.

Informations complémentaires

Agnès VINCENT précise que Muriel PARET et Daniel GILLES, Conseillers départementaux, devraient venir lors de la prochaine réunion, présenter un état des lieux de la circulation, tout en précisant également que la commission voirie s'appuie sur le Département, avec lequel le dialogue est constructif.

Jean BEAUFORT précise qu'il rencontre régulièrement les représentants du Département et que ceux-ci semblent avoir la volonté d'avancer dans le même sens que la commune, notamment à la suite de leur expertise.

Construction de Groupes de travail, pour la prochaine réunion

Groupe	Participants	Sujets
Vitesse	Michel T., Cécile A., Muriel L., Philippe H., Agnès V.	Bruit · Vibrations · Pollution · Insécurité véhicules
Stationnement	Jean-François G., Agnès V., Bernard G.	Stationnement · Trottoirs · Aménagement
Camions	Lucette R., Lionel B., Benoît G., Hervé P.	Poids lourds · Sécurité · Nuisances
Mobilités douces	Guillaume M., Laurent A., Jean B., Mauricette J., Karine G.	Vélo · Piétons · Sécurité
Cadre de vie & urbanisme	Marie D., Cédric FH., Cécile D., Martine L., Jordan B.	Réglementation

Etienne BLANC rappelle que **le Conseil municipal est à l'initiative de cette démarche et qu'il prendra la décision finale** à l'issue du travail de réflexion et de concertation.

Madame la Maire conclut la réunion et précise que les échanges qui viennent d'avoir lieu confirment l'importance capitale du projet RN93 pour la collectivité et ses habitants. Les sujets abordés ce jour ont permis de faire le point sur les avancées, les préoccupations exprimées et les orientations à privilégier pour la suite du dossier.

Organisation des prochaines réunions

Horaire préférentiel : Vendredi de 19h à 21 h (24 voix) ; samedi de 10 h à 12 h (23 voix) - À la suite des résultats du vote, une légère préférence se dégage pour le **vendredi soir**, avec la possibilité d'alterner avec des réunions le samedi matin, pouvant évoluer…

Rythme des réunions : Toutes les 3, 4 ou 6 semaines (le rythme sera déterminé en fonction de l'évolution des échanges et des besoins. **Prochaine réunion à la mairie le vendredi 9 octobre à 19 h.**